

# L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES ET COMPTABLES AGREES DU BENIN (OECCA-BENIN)

**Faites toujours appel à un professionnel, membre de l'OECCA-BENIN pour la santé de votre entreprise.**

## LES PRESTATIONS DES MEMBRES DE L'ORDRE

### Prestations faisant l'objet d'un monopole

#### Comptabilité

- tenue et surveillance de comptabilité
- organisation des systèmes comptables (comptabilité générale, comptabilité analytique ou de gestion, gestion des projets, etc...),
- établissement de situations périodiques et des états financiers de fin d'exercice,
- délivrance d'une "Attestation de présentation des états financiers annuels", etc...

#### Contrôle

- commissariat aux comptes,
- commissariat aux apports,
- audit financier.

#### Judiciaire

- expertise judiciaire,
- administration judiciaire,
- syndic de procédure collective, etc...

#### AUTRES PRESTATIONS

#### Etudes et Conseil

- organisation, gestion, management,
- informatique (analyse, études, conception de systèmes),
- audit opérationnel et audit de gestion,
- privatisation d'entreprises à participation publique,
- assistance à l'introduction en bourse,
- évaluation d'entreprise,

- analyse financière (dossiers bancaires, etc),
- étude de faisabilité pour création d'entreprises,
- étude économique,
- diagnostic, etc...

#### ASSISTANCE JURIDIQUE ET FISCALE

- sans empiéter sur la compétence des professions spécialisées, le professionnel comptable indépendant est un partenaire permanent de l'entreprise pour un ensemble de questions relatives à son environnement juridique (droit des sociétés, droit du travail, droit fiscal, etc...)

## LE MEMBRE DE L'ORDRE :



Le "médecin généraliste" de l'entreprise :

Opérateurs économiques, Institutions et Organismes nationaux et internationaux, faites appel à un professionnel comptable indépendant, membre de l'Ordre. C'est un Conseil pluridisciplinaire. Sa disponibilité et sa compétence font de lui le Partenaire privilégié de tous ceux qui entreprennent. Sa signature garantit d'une part, la transparence de l'information comptable et financière contenue dans les états financiers et d'autre part, la sécurité et l'éthique.

## LISTE DES DIPLOMES D'EXPERTISE COMPTABLE EXERÇANT EN ENTREPRISE

**ATTENTION:** Des Diplômés d'Expertise Comptable exercent en Entreprise (DECE) en qualité de salariés. **Ils ne sont pas membres de l'Ordre et ne peuvent en effet et en aucun cas, faire les prestations dévolues aux Experts-Comptables et aux Comptables Agréés qui exercent à titre indépendant / libéral** (tenir des comptabilités, faire des missions d'audit contractuel et de commissariat aux comptes, etc) **sous peine de poursuite pour exercice illégal de la profession d'Expert-Comptable, de Comptable Agréé ou de Commissaire aux comptes en vertu des textes en vigueur.** Ils participent à la vie de l'Ordre notamment en prenant part aux formations professionnelles continues organisées par le Conseil de l'Ordre.

N°	Noms et Prénoms	Année d'enregistrement	Structure	Contacts	E-mail
1	AMOUSSOU Idé Daniele	2014	-	97 76 09 60	damoussou@hotmail.com
2	CHANHOUN Maxime	2011	Intendance Militaire Cotonou	97 87 25 54	chanhounm@yahoo.fr
3	CHOBLI Armand	2011	SCB	95 31 02 43	armand.chobli@hotmail.fr
4	DEDEGBE Rotimi	2011	BOA Cotonou	90 03 00 86	dedegberotimi@yahoo.fr
5	VIGNON Nina Armelle épouse GUENDEHOU	2012	BOA GROUP	95 36 85 77	armvfr2@yahoo.fr

# COMMISSIONS TECHNIQUES DE L'OECCA-BENIN

## CENSEURS DES COMPTES

**Censeur :** Monsieur Aymar ADONON  
**Censeur :** Monsieur Bonou Philippe AHIDOTE

### Attributions:

- vérifier la gestion financière et comptable de l'Ordre et,
- certifier la sincérité et la régularité des états financiers dressés par le Conseil, à la fin de chaque exercice.

## COMMISSION NATIONALE DU TABLEAU

**Président :** Monsieur Guy OGOUBIYI, Magistrat  
**Rapporteur :** Monsieur Léon Bienvenu YELOME  
**Membre :** Monsieur Pascal FATIGBA  
**Membre :** Monsieur Pascal AMOUSSOU  
**Membre :** Monsieur Camille AHIMAKIN

### Attributions:

- Veiller au respect de la réglementation, notamment lors de l'inscription au Tableau,
- Statuer sur les recours pour omission, suspension ou radiation du Tableau.

## COMMISSION DES DEVOIRS ET DE LA DÉONTOLOGIE, DU CODE ETHIQUE, DES ENQUÊTES ET DE LA DISCIPLINE

**Président :** Monsieur Ramanou BADAROU  
**Vice-Président :** Monsieur Blaise T. K. ATIHOU  
**Membre :** Madame Elsy DAMIANO épouse AHOUCHEDE  
**Membre :** Monsieur Pierre Lucien BRUN  
**Membre :** Monsieur Koffi EKON  
**Membre :** Monsieur Salmon Raimi OSSENI  
**Membre :** Madame Chantale FASSINO  
**Membre :** Monsieur Christian D. MIGAN

### Attributions:

- Promouvoir le respect des règles, des normes et du code de déontologie ;
- Être au service des confrères, en leur apportant des réponses aux questions d'ordre déontologique et en mettant à leur disposition, une documentation actualisée répondant à leur besoin professionnel ;
- Aider à la résolution des litiges ;
- Poursuivre et réprimer les infractions et les fautes commises par les membres de l'Ordre.
- Siéger comme conseil de discipline en première instance.

## CHAMBRE NATIONALE DE DISCIPLINE

**Président :** Monsieur Nicolas BIAOU  
**Suppléant :** Madame Jocelyne ABOH-KPADE  
**Membres Titulaires :** Madame Améhouéno MAHOUGBE  
 Monsieur Thomas YEBA  
**Magistrat :** Madame SOSSOUHOUNTO Victorine épouse MONGBO  
**Administrateur des Services Financiers :** Monsieur METONGNON Laurent  
**Membres Suppléants :** Monsieur Oswald CHODATON  
 Monsieur Oscar Da MATHA SANT'ANNA  
**Magistrat :** Madame LIMA Damiénne Zinhoué épouse DOSSA  
**Administrateur des Services Financiers :** Mme SUERY OUASSA L. Léontine

### Attributions:

- Juridiction d'appel en matière disciplinaire, elle statue en cas d'appel interjeté contre une décision du Conseil de l'Ordre ou du Conseil de discipline.  
 L'appel n'est pas suspensif. Les décisions de la Chambre nationale de discipline peuvent faire l'objet d'un recours devant la chambre administrative de la Cour Suprême, conformément aux dispositions de droit commun

## COMMISSION CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITÉ ( CNC )

**Président du CNC :** Ministre de l'Economie et des Finances  
**Président de la Commission CNC :** Monsieur Christian D. MIGAN (Ancien Pr. OECCA-BENIN et Pr. de la CNC-OHADA)  
**Vice-Présidente :** Ellen TOGNISSO épouse ADJAH  
**Membre :** Monsieur Abdou Rachid MOUSTAPHA  
**Membre :** Monsieur Joël MABUDU

### Attributions:

- l'organisation des actions de formation,
- la collaboration avec les Ministères chargés de l'Enseignement Technique et de l'Enseignement Supérieur,
- l'assistance aux entreprises publiques ou privées,
- mener et promouvoir, favoriser toutes études, toutes collectes d'information, toutes recherches théoriques ou pratiques concernant la technique comptable,
- donner un avis préalable sur tous les projets de législation, réglementations, instructions ou recommandations d'ordre comptable,
- représenter la République du Bénin auprès de tous organismes internationaux à compétence comptable auxquels le pays est membre.

## COMMISSION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE, DES STAGES ET DE L'ÉDUCATION INITIALE DE BASE

**Président :** Monsieur Jean HOUNSOULIN  
**Vice-Président :** Monsieur Pedro d'Assomption ASSOSSOU  
**Membre :** Monsieur Thierry Bamidélé DOSSOU-YOVO  
**Membre :** Monsieur Franck FANOU  
**Membre :** Monsieur Moubarak AMADOU  
**Membre :** Monsieur Martial Natray KPOCHAN

### Attributions:

- Veiller au perfectionnement professionnel et au maintien des compétences;
- Elaborer le programme annuel de formation professionnelle continue obligatoire pour les membres de l'Ordre et pour les Experts Comptables Stagiaires ;
- Etudier la pertinence, la durée et l'effectivité des formations suivies ailleurs par les membres et par les stagiaires ;
- Diffuser et promouvoir auprès des membres, les obligations de la SMO2 de l'IFAC et les directives de l'UEMOA et de l'OHADA ;
- Suivre les diplômés de la profession et accompagner les Experts Comptables Stagiaires.

## COMMISSION CONTRÔLE QUALITE

**Président :** Monsieur Christian IDJOUOLA  
**Vice-Président :** Monsieur Romain Expédit HOUESSOU  
**Membre :** Monsieur Jean Claude AVANDE  
**Membre :** Madame Lydie HOUEWATONOU épouse JOHNSON  
**Membre :** Monsieur Sylvestre HOUNKPONOU

### Attributions:

- Vérifier et attester du respect des normes de travail et des normes de comportement par les Confrères;
- Proposer un calendrier de contrôle des Confrères;
- Participer à la formation des Contrôleurs.

## COMMISSION DES NORMES DE MISSION

**Président :** Monsieur Evariste Sètonджи AHOUCANGANSI  
**Vice-Président :** Monsieur Serge Babatoundé WHANNOU  
**Rapporteur :** Monsieur Franck NANGBO  
**Membre :** Madame Judith KOUESSI  
**Membre :** Monsieur Abdel Raouf MADJIDI  
**Membre :** Monsieur Godefroy AHLONSOU

### Attributions:

- Elaborer et diffuser les normes de travail et les normes de comportement.
- Assurer la mise à jour régulière des normes de la profession.

## COMMISSION DE LA DÉFENSE DU MONOPOLE ET DES INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

**Président :** Monsieur Paulin Kingnidé AKPONNA  
**Vice-Président :** Monsieur Brice ASSOGBA  
**Membre :** Monsieur Imourane ABDOULAYE ALPHA OROU  
**Membre :** Monsieur Yves-Marie Sègnon ADISSIN  
**Membre :** Monsieur Eustache Gustave GBEHINTO  
**Membre :** Monsieur Salimanou ADEGBINDIN

### Attributions:

- défendre les intérêts des confrères et l'image de la profession,
- combattre l'exercice illégal de la profession,
- protéger les clients contre ceux qui osent prétendre offrir les mêmes prestations que les professionnels inscrits alors qu'ils ne présentent aucune des garanties requises (diplôme, formation permanente, contrôle qualité, assurance, déontologie).

## COMMISSION DE CONCERTATION AVEC L'ADMINISTRATION ET LES INSTITUTIONS NATIONALES

**Président :** Monsieur Herbert HOUEDJISSIN  
**Vice-Présidente :** Ghislaine H. R. AGBANLANON épouse DAHOUENON  
**Membre :** Monsieur Latifou A. GARBA  
**Membre :** Monsieur Prosper ALAGBE  
**Membre :** Monsieur Jacques Coomlan SOGBOSSI  
**Membre :** Monsieur Mouinou Monnet da SILVA

### Attributions:

- Développer un cadre de concertation entre la profession et l'Administration d'une part, et entre la profession et les institutions nationales d'autre part.

## COMMISSION COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

**Président :** Monsieur Eugène EZIN  
**Vice-Président :** Monsieur Gilles HOUNDOLO  
**Membre :** Monsieur Léopold AKPOVI  
**Membre :** Monsieur Amaud DOSSOU  
**Membre :** Monsieur Richard d'ALMEIDA

### Attributions:

- Concevoir et organiser la communication sur la vie et le rayonnement de l'OECCA-BENIN,
- Proposer un plan de communication et suivre sa mise en œuvre
- Faciliter les relations de l'Ordre avec les Autorités et institutions nationales, les Organisations d'employeurs, les autres professions libérales au Bénin, les Ordres et institutions partenaires au niveau sous régional et international, etc.

## COMMISSION DÉVELOPPEMENT DES DOMAINES D'ACTIVITES

**Président :** Monsieur Ibrahim Akambi Brice AKADIRI  
**Vice-Président :** Monsieur Frédéric Cokou CODJIA  
**Rapporteur :** Monsieur Serge Vincent DOSSOU-GBETE  
**Membre :** Monsieur Irénée Codjo OKAMBAWA  
**Membre :** Monsieur Sylvestre GANDAO

### Attributions:

- Développer les activités traditionnelles dans le monopole ;
- Développer des produits de conseil à valeur ajoutée ;
- Développer de nouvelles activités hors du monopole.

## COMMISSION RECHERCHE FONDAMENTALE ET APPLIQUEE

**Président :** Monsieur Charles Codjo KOUPHIN  
**Vice-Président :** Monsieur Faky Achille ADJAMONSI  
**Membre :** Monsieur Toïdi MOUTAÏROU  
**Membre :** Monsieur Kassir ASSANI  
**Membre :** Monsieur Camille DOGNON

### Attributions:

- Développer la recherche fondamentale et la recherche appliquée au sein de l'Ordre ;
- Promouvoir les vocations doctorales des membres de l'Ordre.

## L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES ET COMPTABLES AGREES DU BENIN (OECCA-BENIN)

### Compétence - Indépendance - Conscience (CIC)

#### Compétence:

La compétence est assurée notamment par les diplômes, la formation continue et vérifiée périodiquement par les formations annuelles obligatoires et par le contrôle de qualité de la profession. Le membre de l'Ordre veille à maintenir un degré élevé de compétence. Cette exigence de compétence requiert un niveau de connaissances théoriques et pratiques et leur mise en œuvre appropriées à chaque mission.

#### Indépendance :

C'est une disposition d'esprit qui permet aux professionnels de juger en toute impartialité. Le caractère d'intérêt général qui s'attache à la Profession impose que le membre de l'Ordre soit indépendant. L'indépendance se manifeste non seulement par une attitude d'esprit qui s'exprime dans l'intégrité, l'objectivité, la compétence mais aussi dans le fait d'éviter toute situation qui par son apparence pourrait conduire les tiers à la remettre en cause.

#### Conscience:

Si l'indépendance garantit l'impartialité, la conscience invite le membre à aller plus loin dans cette quête de l'éthique professionnelle. Le membre de l'Ordre veille tout au long de sa mission à conserver une attitude impartiale caractérisée par l'absence de tous préjugés, parti-pris, influences extérieures ou conflits d'intérêts, et par la conduite d'une démarche professionnelle permettant d'aboutir à des conclusions objectives. En somme, il s'agit du soin et de l'attention avec lesquels le membre de l'Ordre exerce son métier.

#### LA PRESTATION DE SERMENT : UNE VRAIE PROFESSION DE FOI

La prestation de serment qui engage et responsabilise les membres de l'Ordre a eu lieu la première fois le 06/11/2006. Elle a lieu tous les ans pour les nouveaux inscrits au Tableau de l'Ordre.

### Référentiels Législatifs et Réglementaires

- Loi N° 2004-03 du 27 Avril 2006 - Création de l'Ordre
- Règlement intérieur et code d'éthique et de déontologie (mis à jour le 29 Juillet 2009)
- Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.
- Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable
- Règlement N°05/2006/CM/UEMOA du 02 mai 2006 relatif à la libre circulation et à l'établissement des Experts-Comptables et des Comptables Agréés ressortissant de l'Union au sein de l'espace UEMOA
- Les Normes et Obligations des membres (SMOS) de la Fédération Internationale des Experts-Comptables (IFAC)

### \*\*\* ATTENTION \*\*\*

#### **DELIVRANCE D'UNE ATTESTATION DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS :**

Seuls les membres de l'Ordre peuvent délivrer, à titre indépendant / libéral, " l'Attestation de Présentation des Etats Financiers annuels ", qui est désormais indispensable pour le dépôt des Etats Financiers aux Services des Impôts pour les états financiers établis et/ou attestés par les Membres de l'Ordre.

Assurez-vous dès à présent que votre Conseil (i) est réellement inscrit au Tableau de l'Ordre de l'année en cours ou (ii) est en possession d'une Attestation d'affiliation délivrée par l'Ordre, (iii) qu'il est bien le signataire de la **lettre de mission (véritable Contrat)** qui est indispensable et préalable à la délivrance de l'attestation. Cette approche vous évitera les surprises désagréables rencontrées par certains confrères et dues à des rédacteurs de bilans «indélicats».

**Pour plus de précisions, veuillez vous rapprocher du Secrétariat Permanent de l'Ordre.**

## LISTE DES EXPERTS-COMPTABLES STAGIAIRES (ECS)

**ATTENTION** : Les Experts-Comptables Stagiaires (ECS) sont, comme leur nom l'indique, en stage pour se former au métier d'expert-comptable. Ils sont durant leur stage, en formation soit dans un cabinet d'audit et d'expertise comptable, soit en entreprise, sous la supervision d'un Expert-Comptable qui valide semestriellement et pendant 3 ans, leur stage d'expertise comptable qui leur permettra de se présenter à l'examen final du diplôme d'expertise comptable. Le Conseil de l'Ordre contrôle l'assiduité et le comportement professionnel des stagiaires, la nature et la qualité des travaux effectués et les rapports périodiques, les modalités et la valeur de la formation professionnelle reçue par les stagiaires.

Les Experts-Comptables Stagiaires (ECS) ne sont pas membres de l'Ordre et ne peuvent en effet et en aucun cas faire les prestations dévolues aux Experts-Comptables et aux Comptables Agréés qui exercent à titre indépendant (tenir des comptabilités, faire des missions d'audit contractuel et de commissariat aux comptes, etc) **sous peine de poursuite pour exercice illégal de la profession d'Expert-Comptable, de Comptable Agréé ou de Commissaire aux comptes en vertu des textes en vigueur**. Ils participent à la vie de l'Ordre notamment en prenant part aux formations professionnelles continues organisées par le Conseil de l'Ordre.

N° d'ordre	Noms et Prénoms	Année d'entrée	Cabinet ou entreprise	Contacts	E-mail
1	<b>ABALLO Joseph</b>	2011	BENAUDIT CONSULTEX	95 40 00 04	aballojo@yahoo.fr
2	<b>ABLET Etienne Timoléon</b>	2013	ACG	95 42 27 48/ 97 40 24 60	etienneablet@yahoo.fr
3	<b>ADANKON Cyrille</b>	2013	STATECO	97 44 30 30	adankoncyrille@yahoo.fr
4	<b>ADETOLA Gbémiga Michaël</b>	2013	FIDUCIA CONSULTING GROUP	97 68 07 29	mica.adetola@yahoo.fr
5	<b>ADJIBI Adéléké C. E. Arnaud</b>	2015	EMC SARL	97 97 79 40/ 97 00 00 03	adjiclaude@yahoo.fr
6	<b>AGBADO Francis</b>	2011	AAC/FOUR TRUST	95 06 76 45	fagbado@fortrust.com
7	<b>AHADZI Armelle Nadège</b>	2011	Banque de l'Habitat du Bénin	97 72 30 29	anaguessy@yahoo.fr
8	<b>AHOSSI Cyr</b>	2012	COFIMA	68 80 57 77	cyrhossi@yahoo.fr
9	<b>AHOUCHEDE Euloge</b>	2008	FIDUCIA CONSULTING GROUP	95 28 80 65/ 97 97 79 98	eulespoir@yahoo.fr
10	<b>ALYKO Franck Amon Mamert</b>	2012	L'ExpertConseil	96 68 76 64	francaly@yahoo.fr
11	<b>ASSOGBA Ghislain</b>	2008	MAZARS	97 84 96 89	assogbaghislain@yahoo.fr
12	<b>AVANDE Jean-Michel</b>	2012	COFIMA	96 07 27 46	everance10@yahoo.fr
13	<b>AZANDOSSESSI Thomas</b>	2008	CDM-Consultants	90 93 45 65	azanthom@yahoo.fr
14	<b>BIGA Gérard</b>	2012	ExCCA	64 64 26 26/ 96 47 65 65	gerard.bigat@yahoo.fr
15	<b>CAKPO FATIDE Edmond</b>	2014	SYG-CONSEIL	97 29 03 87/ 65 17 01 14	cagem10@yahoo.fr
16	<b>DANSOU D. Modeste</b>	2014	FIDUCIA CONSULTING GROUP	99 85 40 81	djimessa@yahoo.fr
17	<b>DAHOUÉ Paul</b>	2009	FIDUCIAIRE D'AFRIQUE	95 81 66 88/ 67 824 824	p.dahoue@yahoo.fr
18	<b>DOHOU Chrystelle</b>	2012	International Consulting Services (ICS)	95 42 81 11	cdohou@yahoo.fr
19	<b>DORICHAMOU Y. Damien</b>	2015	ACG	97 53 60 68	damien.dorichamou@yahoo.fr
20	<b>DOSSOU-YOVO Ida Assiba Chrystelle</b>	2008	FIDUCIAIRE D'AFRIQUE	95 06 42 29	idadossou@hotmail.com

## LISTE DES EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES (ECS) (Fin)

N° d'ordre	Noms et Prénoms	Année d'entrée	Cabinet ou entreprise	Contacts	E-mail
21	<b>DOUSSO Aholdji</b>	2012	COFIMA	97 07 07 66	adouso1@yahoo.fr
22	<b>DOVI René Charles</b>	2013	ETUDIS CONSEIL AFRIQUE SARL	96 42 61 51	charles_dov@yahoo.fr
23	<b>FAKEYE Franck Wilfried</b>	2013	ETUDIS CONSEIL AFRIQUE SARL	65 57 34 34/ 97 76 28 66	fakeyefranck@yahoo.fr
24	<b>FANDOHAN T. M. Vence</b>	2013	MAZARS	97 14 55 41	vfandohan@yahoo.fr
25	<b>FATCHEHOUN Edourard</b>	2011	SYECA Sarl	95 05 91 82	faedbis@yahoo.fr
26	<b>GBEDAHI José</b>	2012	SAFECO	95 44 92 99	gbedahijose@yahoo.fr
27	<b>GUIDI Bani Morel</b>	2015	-	97 12 35 58	morel.guidi@yahoo.fr
28	<b>GUEDOU Blaise</b>	2011	SODEXCA	95 28 88 22	guedou.blaise@yahoo.fr
29	<b>HOUNGBEDJI Bruno</b>	2008	FIDUCIA CONSULTING GROUP	95 86 46 29	bhounghbedji@yahoo.fr
30	<b>KOUDANDE Senan Cédric</b>	2013	FIDUCIAIRE D'AFRIQUE	94 65 50 25/ 66 09 59 68	koudcedric@yahoo.fr
31	<b>KOUKPOLOU Omoloto Lucrèce</b>	2012	MAZARS	66 64 64 08	lucrece.koukpolou@mazars.bj
32	<b>LEGONOU Jean-Fernad Cédric</b>	2012	DELOITTE	97 34 10 15 / 66 59 85 73	jlegonou@deloitte.com
33	<b>LOKOSSOUGBO Michée</b>	2012	BEC SARL	97 58 88 00	mick1118@yahoo.fr
34	<b>MENSAH Dodey Arnaud Crépin</b>	2014	COFIMA	97 48 90 79	mensarno@yahoo.fr
35	<b>METOWANOU Marcel</b>	2012	FIDUCIAIRE D'AFRIQUE	96 22 96 22	tound2001@yahoo.fr
36	<b>MOUMOUNI Mouçaddikou</b>	2015	EVEREST EXPERTISES	97 87 32 84	moumouni84@gmail.com
37	<b>MONLANDJO Eric</b>	2012	ELYON	97 69 60 73	ericmonlandjo@yahoo.fr
38	<b>OGUE Cossi Jules</b>	2013	SODEXCA	95 86 99 15 / 93 43 91 15	cogue@yahoo.fr
39	<b>ODE Guy Maximin T. A.</b>	2008	E2CG	95 75 55 95/ 90 92 10 38	guytaio@yahoo.fr
40	<b>OGOUNDELE Adébayo Abraham</b>	2013	FIDUCIA CONSULTING GROUP	96 96 30 63	abr.ogoundele@yahoo.fr
41	<b>OGOUNIGNI Elie</b>	2006	BCI CONSULTS	95 02 61 19	eliwale@yahoo.fr
42	<b>SALAMI Bastou Agnidé</b>	2015	SVDG	99 44 36 47	salbas2001@yahoo.fr
43	<b>SEIDOU Gihane</b>	2011	FIDUCIAIRE D'AFRIQUE	67 45 55 47	gigiseidou@yahoo.fr
44	<b>TAMADAHO Abraham Amen</b>	2015	SAFECO	96 17 35 11	abtam83@hotmail.fr
45	<b>TCHINKOUN Corentin</b>	2011	SYNERGIE EXPERTS	95 05 07 26	corentintchinkoun@yahoo.fr
46	<b>TOSSA Kokou B. Michel</b>	2013	Etudis Conseil Afrique	97 41 70 16	kokou2004@yahoo.fr

## PROMOTION DE LA PROFESSION COMPTABLE

**L'IFAC :** (Fédération Internationale des Experts-Comptables) L'OECCA-BENIN et le Bénin sont depuis le 11 novembre 2011, membres associés de l'IFAC. L'OECCA-BENIN participe activement aux activités de l'IFAC.

**L'ABWA :** d'Avril 2007 à Juin 2009, l'OECCA-BENIN a dirigé l'Association des Experts-Comptables de l'Afrique de l'Ouest -Association of Accountants Bodies in West Africa (ABWA).

Quinze (15) pays membres de la CEDEAO dont neuf (9) pays francophones (Bénin, Burkina Faso, Niger, Mali, Côte d'Ivoire, Togo, Sénégal Guinée et Cameroun), cinq (5) pays anglophones (Nigeria, Ghana, Libéria, Gambie, Sierra Leone) et un (1) pays lusophone (la Guinée Bissau) soit 22 000 experts-comptables.

Du 24-04-2007 au 27-04-2007, le 8ème Congrès de l'ABWA tenu à Cotonou sur le thème : « L'Intégration Régionale et le Développement Economique en Afrique de l'Ouest », a regroupé plus de 500 congressistes venus de 10 pays.

**Le CCOA :** le Bénin a dirigé le CCOA (Conseil Comptable Ouest Africain (CCOA) de 2008 à 2011. Il est chargé de la normalisation comptable au niveau des 8 pays membres de l'UEMOA.

**Le CPPC :** le Conseil Permanent de la Profession Comptable (CPPC) regroupe tous les Présidents des Ordres des pays membres de l'UEMOA. Le CPPC est composé de quatre (04) comités chargés du contrôle qualité, des normes et pratiques professionnelles et de la déontologie, de la formation professionnelle initiale continue, de l'établissement et du suivi du Tableau des professionnels comptables au sein de l'Union. Le Bénin préside le Comité technique chargé du contrôle qualité.

**La PAFA :** Panafrican Federation of Accountants (PAFA), la Fédération Panafricaine des Experts comptables regroupe 53 pays d'Afrique dans le but d'harmoniser les pratiques comptables au niveau de l'Afrique. L'OECCA-BENIN a été co-opté membre du Conseil de la PAFA.

**La CNC-OHADA :** Commission de Normalisation Comptable de l'OHADA (CNC-OHADA). Le Bénin a été réélu Président de la Commission de Normalisation Comptable de l'OHADA (CNC-OHADA) en octobre 2012.

Autorité de normalisation comptable des 17 Etats Parties de l'OHADA, elle est chargée notamment :

- d'élaborer tout projet de réforme des règles comptables,
- d'élaborer des projets de mise à jour permanente du système comptable, en fonction de l'évolution juridique, économique et financière internationale,
- de suivre et de veiller à la mise en application du système comptable OHADA dans les Etats Parties,
- de susciter la mise en œuvre de l'harmonisation des liasses fiscales des Etats Parties,
- d'élaborer des projets de normes comptables sectorielles.

**Appui à la CEMAC :** l'appui de la CNC-OHADA a été sollicité par la Banque Mondiale pour aider :

- à l'élaboration et à la mise en place des textes organiques harmonisés (règlement, code éthique) puis,
- à la mise en place de certains Ordres de la zone CEMAC.

**FIDEF :** l'OECCA-BENIN occupe un poste d'Administrateur au sein de la Fédération Internationale des Experts-comptables Francophones.

**Le Bénin participe activement au développement de la profession au niveau sous-régional.**

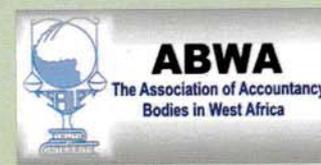


Tableau mis à jour à Août 2015